TEXTE N°1

LA BÊTE DU GÉVAUDAN[1]

Une « bête féroce » qui « mangeait le monde » parut en Gévaudan en 1764 et fit périr, en trois ans, une centaine d'enfants et de femmes. Du 30 juin au 28 septembre 1764, huit victimes furent signalées : des enfants de douze à quinze ans, une femme de trente-six ans… 1765 est une année terrible : treize victimes en janvier seulement. (…) La Bête a fait du 1er février à la fin mai plus de trente victimes. Le roi Louis XV, au mois de juin suivant, envoie le lieutenant de ses chasses, Antoine de Beauterne, avec quatorze chasseurs d'élite et les meilleurs limiers[2]. Antoine constate que toutes les traces sont des traces de loup. Il a tué, le 17 septembre, un loup qu'il va considérer officiellement comme la Bête et que la Cour pourra admirer, embaumé.

Mais les meurtres reprennent, au printemps 1766. Il y en a sept de mars à novembre. A la Cour, on s'en désintéresse : ce sont des loups, dit-on, empoisonnez-les… Début mars 1767, nouveaux carnages, une bonne quinzaine de victimes. Jean Chastel, le 19 juin 1767, au cours d'une chasse dirigée par le jeune marquis d'Apcher, tue la Bête et le carnage prend fin. Un rapport du notaire de Langeac, Marin, décrit l'animal avec précision et notamment sa dentition : c'est bien un loup, même si l'on trouve à son pelage quelques étrangetés.

La légende et le merveilleux se sont emparés, dès le début, de cette sanglante affaire… La Bête apparaît comme une créature démoniaque : elle est subtile, invulnérable, il faut la chasser avec de l'eau bénite. D'autres diront qu'elle est « sorcière » ou bien qu'il s'agit d'un loup-garou, un de ces êtres qui ont le pouvoir magique de retourner leur peau et se changent de loup en homme et d'homme en loup…

Tout au plus on peut supposer qu'il y eut plusieurs animaux meurtriers, et que ces animaux auxquels on trouvait une allure et un pelage à la fois proches et différents de ceux des loups, étaient un croisement de louve et de chien sauvage : mélange particulièrement détonnant.

Félix BUFFIERE, *Le Guide de la Lozère et des Gorges du Tarn*,
Edition La Manufacture, 1993.

[1] : Le Gévaudan correspond actuellement au département de la Lozère.
[2] : Les limiers sont les chiens qui débusquent le gibier.

TEXTE N ° 2

Psychose en Provence
où les habitants de plusieurs villages
se barricadent dans leur maison.

LA BÊTE DU VENTOUX RÔDE LA NUIT VENUE.

SURGIE on ne sait d'où, une bête mystérieuse bouleverse, depuis le week-end dernier, la vie de plusieurs villages aux confins du sud de la Drôme du Vaucluse et des Hautes-Alpes, au pied du Mont Ventoux. L'animal, qui s'attaquerait aux brebis égarées et aux poulaillers, a fait ressurgir dans les esprits, comme dans un film d'épouvante, la peur du loup-garou …

Quatre gardes forestiers et des habitants de Savouillon (Vaucluse) affirment avoir aperçu la bête. Le boulanger de Reilhanette (Drôme) l'a vue, de loin, dans la nuit : « Il était près de deux heures du matin, j'allais chercher du bois pour allumer mon four et cuire mon pain . C'est alors que j'ai distingué la bête qui m'a fixé de ses deux yeux phosphorescents.»

Les témoignages divergent. Pour les uns, elle est rousse avec une queue courte et ressemblerait à un lynx ; pour les autres, elle serait noire comme une panthère, mesurerait 1,20 mètre et aurait une longue queue. Les gendarmes tentent d'y voir clair. Aucun cirque n'a stationné dans la région et l'Office national des forêts n'a lâché aucun lynx sur les coteaux du Ventoux. Selon eux, il pourrait s'agir d'un énorme chat sauvage d'environ 15 kg !

Mais, tant que la bête ne sera pas capturée, dans la vallée, les enfants ont pour consigne de ne pas sortir des villages. A la nuit tombée, chacun se barricade dans les demeures aux volets clos, porte fermée à double tour. Dans plus d'une chambre sur deux, l'électricité brûle toute la nuit pour dissuader la bête noire aux yeux jaunes, aux crocs pointus et aux griffes acérées de rôder, comme dans un cauchemar, autour du lit.

Jean-Pierre MAIRE, « Le Parisien », 27 avril 1988.

COMPÉTENCES DE LECTURE — 10 POINTS

Toutes les réponses doivent être rédigées .

TEXTE N ° 1

Question 1 :

a) Comment la Bête du Gévaudan a-t-elle été ressentie dès son apparition ?

b) Quelles autres hypothèses, sur la Bête, suggère l'auteur du texte. **(3 points)**

TEXTE N°2

Question 2 : De quel genre d'article de presse s'agit-il ? Justifiez votre choix en vous appuyant sur les faits rapportés. **(2 points)**

Question 3 : Expliquez quel est l'effet recherché par le chapeau et le titre de l'article, sur le lecteur. Relevez quatre termes significatifs qui justifient votre réponse. **(2 points)**

TEXTES N° 1 ET 2 :

Question 4 : A partir de ces deux textes, comment peut-on expliquer que ces deux bêtes soient perçues comme des monstres légendaires ? **(3 points)**

COMPÉTENCES D'ÉCRITURE — 10 POINTS

Dans l'article de presse, un témoin raconte sa rencontre avec la Bête. Imaginez son témoignage en une trentaine de lignes en commençant par : « Il était près de deux heures du matin , j'allais chercher du bois pour allumer mon four et cuire mon pain . C'est alors que j'ai distingué la bête qui m'a fixé de ses yeux phosphorescents...

Il sera tenu compte de la qualité de l'expression écrite pour 4 points.